

DIRECTION CITOYENNETE/EDUCATION

SERVICE CITOYENNETE/JEUNESSE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : conseildequartier@mairie-marmande.fr

Réf courrier : CM/AG : 2017-030

Visa du DG :

Marmande, le 5 avril 2017

COMPTE-RENDU DE REUNION CONSEIL DE QUARTIER LOLYA CHENE VERT 10 Mars 2017 – 18 h 30

Approuvé par
les élus

Etaient Présents :

- Philippe LABARDIN (Elu référent),
 - Françoise DEBASTIANI, Patricia FOULOU, (référents de quartier)
Alain GAILLARD (animateur quartier) et Fouzia BAROUDI (service citoyenneté)
 - Etaient excusés : Brigitte CAMPS et Sébastien FAGET
- Environ 20 personnes étaient présentes lors de cette réunion.

*_*_*_*_*

1 – Projet de sécurisation aux abords de l'école de Lolya :

Philippe LABARDIN présente les différentes hypothèses proposées afin de sécuriser les abords de l'école de Lolya suite à la demande faite par les services de l'Etat.

Après avoir écouté l'avis des riverains concernés, la majorité des habitants présents, valide la mise en sens unique de la rue Pierre Loti, ce qui permettra également de résoudre le problème de manque de visibilité quand on sort de la Rue Pierre Loti vers l'école puisqu'à l'avenir il ne sera pas possible de l'emprunter dans ce sens là.

Le problème récurrent du manque de places de parking est également abordé car très largement lié à la sécurisation des abords de l'école. Les habitants riverains de l'école et du centre de loisirs sont très incommodés par le stationnement « sauvage » des véhicules des usagers, avec souvent pour conséquence de ne pouvoir ni rentrer ni sortir de chez eux à certaines heures.

Afin de remédier à ces faits, il est demandé un marquage au sol des places de stationnement dans les rues situées aux abords de l'école et du centre de loisirs (rue Pierre Loti, rue Seveilhac, début rue Montesquieu).

M. LABARDIN annonce également que des places de parking vont être créées à l'intérieur du centre de loisirs afin que le personnel du centre puisse s'y garer, ce qui limitera les véhicules garés à la journée dans les rues adjacentes.

2 – Marmande en fête :

La cavalcade aura lieu en 2017 les 22 et 23 juillet.

Compte-tenu du manque de disponibilité de bénévoles, il est proposé d'acheter cette année un char à un comité des fêtes. Les référents de quartier se sont rendus à Nérac le 14 février dernier afin de rencontrer les responsables du comité des fêtes local. 3 chars sont proposés à la vente.

M. LESCOUZERE propose qu'une commission soit réunie avec les personnes souhaitant s'investir dans le projet de char avant de prendre une décision entre l'achat et la confection interne du char. Il doit prendre contact avec M. Sébastien Faget afin de réunir cette commission. Il propose également de mettre à disposition un lieu afin de confectionner le char 2017.

M. GUILLARD propose également de confectionner un char sur le thème du développement durable en lien avec ses actions dans le cadre de l'association ENVI +.

3 – Création d'une association type « comité de quartier ».

Afin de remédier au manque de souplesse de fonctionnement dû aux contraintes administratives et qui a été préjudiciable à notre quartier les années antérieures, il est décidé de créer une association afin que le budget annuel alloué à la cavalcade soit versé à cette association. Il nous sera donc possible ainsi d'engager des dépenses plus rapidement pour la confection du char.

Pour plus de rapidité l'association sera dans un premier temps créée avec les 3 élus de quartier. Il sera ensuite fait appel à l'ensemble des habitants et des commerçants du quartier pour adhérer à ce comité d'animation.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Questions diverses :

Moustique tigre :

Afin de lutter contre ce fléau une réunion publique est organisée le mardi 21 mars à 18 h 30 à Beyssac afin de présenter les différentes pratiques à mettre en place (pas d'eau stagnante notamment).

Une demande de mise en place d'un radar pédagogique rue des Martyrs de la Résistance est formulée, ce qui permettrait de limiter la vitesse sur cet axe très fréquenté.

Une habitante aborde le problème de manque d'évacuation d'eau entre la rue Pierre Loti et la rue Palissy.

L'état très dégradé des trottoirs du quartier de Lolya est également abordé.

Une habitante rappelle qu'elle est incommodée tout-au-long de l'année par les nuisances générées par le centre de loisirs (vacances scolaires, midis car lieu de cantine scolaire de l'école de Lolya et WE de l'année).

Il lui est rappelé que le centre de loisirs dépend de la compétence de Val de Garonne Agglomération et qu'un centre de loisirs implanté en zone urbaine au milieu d'habitations génère forcément du bruit lié à l'animation.

Le conseil de quartier souhaite savoir où en est le projet de **boîte à livres** qui devait être installée sur le quartier à côté du panneau d'affichage, en liaison avec le conseil des sages.

En effet plusieurs habitantes du quartier se sont déclarées partantes pour s'en occuper. Les nouvelles boîtes à livres sont en cours de fabrication au sein du Centre Technique Municipal et devraient être livrées prochainement. Fabienne ROUSSILLE - GUIMBERTEAU se tient à la disposition des habitantes souhaitant s'investir dans ce projet pour leur expliquer le dispositif.

Fin de la séance 20h.